

Bulletin de liaison

EDITO

Chers adhérents

Avec ce temps maussade, il nous tarde à tous de revoir le soleil du printemps pour bénéficier de son énergie et prendre l'air sans le parapluie. Lors de l'AG à Auray, nous vous avons fait part de notre partenariat avec AUDITION SOLIDARITE qui récupère vos anciens appareils auditifs qui ne servent plus pour équiper des personnes sans couverture sociale en France ou des enfants dans les pays où AUDITION SOLIDARITE a mené des partenariats. Cette action porte déjà ses fruits car plusieurs appareils auditifs ont été envoyés suite à notre information. N'hésitez pas à nous solliciter pour connaître la procédure si vous souhaitez donner vos anciens appareils auditifs.

Cet été 2024, se dérouleront **les Jeux Olympiques à Paris** et vous savez sûrement que **le 6 juin la flamme olympique partira de Lorient et arrivera à Vannes** en fin de journée. Lors du dernier CDCA (Conseil Départemental Citoyenneté Autonomie), j'ai pu avoir une présentation de cette journée du 6 juin et de la sécurité nécessaire pour un tel dispositif. Aussi, je tenais à vous informer que la circulation sera très contrainte entre 7 h et 10h sur Lorient et le centre-ville de Vannes sera fermé à la circulation dès le début d'après-midi (personne ne pourra y entrer, personne ne pourra en sortir) puisqu'une cérémonie d'allumage de la flamme aura lieu sur le port de Vannes en fin de journée en signe de relai pour l'étape suivante du lendemain. Pour ceux qui ont des rendez-vous médicaux avec généralistes ou spécialistes ce jour-là, ce sera très difficile de vous y rendre, mieux vaut anticiper. Pour ceux qui attendent un rdv médical, évitez cette date !

Les **Jeux Paralympiques** suivront et **le dimanche 25 août** il y aura de nombreuses animations sur Lorient, le Centre de Kerpape ayant une grande activité autour de la rééducation des personnes en situation de handicap par le sport.

Et notre **Festival Interceltique** dans tout cela ? Eh bien, vous l'avez compris, les jeux olympiques exigent un tel niveau de sécurité nationale, qu'il ne reste plus beaucoup de moyens pour assurer les divers festivals et événementiels locaux. Ce sera donc une édition restreinte cette année : le festival débutera le samedi 10 août avec une seule animation au stade du Moustoir pour les concours, aucune activité programmée le dimanche 11 août et **la grande parade se déroulera Jeudi 15 Août**. Pour notre équipe accessibilité, ce sera donc une adaptation nécessaire selon les jours d'ouverture des stands, Cécile nous tiendra informés dès que le programme sera totalement validé par la direction du FIL.

A très bientôt

Nelly SEBTI
Présidente

ASSEMBLEE GENERALE : MOT DE BIENVENUE

La présidente ouvre l'assemblée générale par ce mot d'accueil.

Bonjour à tous, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2024, avec santé et bonheur pour chacun d'entre vous. Vous avez reçu la carte de vœux de l'association et je tenais à préciser qu'elle a été entièrement réalisée et imprimée par une adhérente, Dominique Le Métayer, qui a offert gracieusement ses compétences pour la réalisation de cette carte cette année. Nous la remercions pour cette belle initiative ainsi que Lucien Espi pour ses réalisations régulières les années précédentes

Je vous remercie également de votre présence à cette Assemblée Générale où nous allons pouvoir vous présenter les actions, les finances et les projets de l'Association. Votre présence aujourd'hui témoigne de votre soutien et motive le bureau et les membres du Conseil d'Administration à poursuivre leurs engagements pour les causes que nous défendons.

Nous avons une pensée pour Christiane JAN qui a perdu son conjoint Rémi, pendant les fêtes de fin d'année, les adhérents de l'association de longue date l'ont bien connu.

109 adhérents ont été comptabilisés sur l'exercice 2023, cet effectif est relativement stable même si nous continuons chaque année à recevoir de nouvelles demandes d'adhésions. Il faut noter que nous sommes 32 adhérents à bénéficier du contrat d'assurances pour nos appareils auditifs et implants. Nous avons beaucoup de demandes extérieures au département pour bénéficier de l'assurance et nous avons pris la décision de limiter cette possibilité aux ressortissants bretons.

Merci au Conseil d'Administration et aux bénévoles d'être toujours présents à mes côtés pour assurer la pérennité de l'association ainsi que le développement de ses valeurs et de ses actions. Un remerciement tout particulier aux membres du bureau qui assurent leur mission sans faille pour le bon fonctionnement de l'association et aux administrateurs et bénévoles actifs sur lesquels nous pouvons compter pour toutes nos manifestations.

Cette année ils ont été sollicités pour deux événements importants :

- L'organisation du week-end inter associatif de 3 jours avec restauration et hébergement réunissant 46 personnes,
- Le travail conséquent qu'il a fallu mener lors du déménagement de nos locaux vers la nouvelle Maison des Associations, place Louis Bonneaud à Lorient. Les locaux y sont plus grands et plus fonctionnels, je vous invite à nous y rendre visite lors de nos permanences le jeudi matin de 10 h à 12 h et le mardi après-midi de 16 h à 18 H. Ce serait l'occasion d'échanger et peut-être de vous motiver pour rejoindre l'équipe de bénévoles déjà investie dans différentes actions.

Avant d'entrer dans l'ordre du jour de cette assemblée nous vérifions si le quorum est atteint. Il nous faut 56 présents ou représentés pour pouvoir ouvrir l'assemblée générale. Nous sommes 26 présents + 39 pouvoirs, soit 65 personnes, on peut ouvrir l'assemblée.

Avant de passer au contenu de notre ordre du jour, je dois tout d'abord excuser les personnes qui n'ont pas pu se libérer pour notre AG :

- M. David LAPPARTIENT président du Conseil Départemental du Morbihan,
- Mme Françoise LE FUR Directrice de la CPAM du Morbihan
- Mme Cécile PINCEMIN, Responsable d'unité planification, mobilités alternatives et accessibilité à Lorient Agglomération
- Mme Christelle Delattre, référente handicap à la mairie de vannes et adjointe à la mairie

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2023

Le conseil d'administration élu à l'Assemblée Générale du 22 janvier 2023 s'est réuni 3 fois : le 18 mars, le 3 juin et le 21 octobre

Les activités :

- L'année a été marquée par le déménagement du local de l'association suite à la décision de la mairie de Lorient. Après des réunions préparatoires avec la mairie et Lorient Assos, Jeanne s'est chargée de l'organisation de ce déménagement, aidée par Joëlle et Jean-Jacques Le Faouder, Michel Gouriou, Mathilde Reuzé, Joël Jégoux et Catherine Grancher. L'association est dans son nouveau local depuis le mois de juillet.

- Les permanences à Lorient et à Vannes ont été assurées tout au long de l'année. À Vannes, nos permanences se tiennent à la Maison des Associations et au CHBA, Maison des usagers et des associations. Nous y rencontrons des personnes venant chercher des informations sur la déficience auditive, les appareillages et les implants cochléaires, sur l'assurance des appareils, sur l'aménagement de poste de travail, sur les droits de manière générale.

Pour les adhérents :

- Une galette des rois a été proposée à l'issue de l'Assemblée Générale aux adhérents présents en janvier 2023.

- Un week-end loisir a été organisé en juin par l'Association pour les associations de malentendants du Grand Ouest : L'hébergement était réservé au Lycée Colbert et nous avons proposé une soirée contée le vendredi soir animée par les conteurs du golfe que nous connaissons bien maintenant. Le lendemain, c'est en bateau-bus que nous nous sommes rendus au musée de la Citadelle de Port Louis. La visite a été suivie d'un pique-nique, puis d'une randonnée sur Gâvres. Pour clôturer la journée, nous avons pu admirer la rade pendant le dîner dans un restaurant sur le port de Lorient. Le lendemain, tout le groupe s'est rendu au musée du Site des Kaolins, puis s'est restauré au Lycée Colbert, avant de repartir chacun dans sa région. Toutes les activités ont été rendues accessibles en équipant les 46 participants avec les récepteurs audio de l'association et ceux prêtés par le Messager pour compléter notre dispositif.

- Nous communiquons chaque semaine sur le site internet, les films projetés en VFST (version Français sous-titrée) dans les cinémas de Lorient, Vannes et Ploërmel. A noter que depuis décembre 2023, il existe aussi au Cinéville de Lorient le Ciné Relax qui projette un film sous-titré 1 fois par mois le samedi après-midi en respectant les besoins des personnes en situation de handicap (lumière et son moins agressifs) mais également les situations atypiques (une personne qui parle pendant le film, qui part et qui revient, qui applaudit) Des bénévoles encadrants sont présents pour accompagner les personnes en situation de handicap si nécessaire.

- Nous avons organisé une journée entre adhérents au Château de Kerguéhennec le 1^{er} octobre : visite guidée du site, rendue accessible avec le matériel de l'association, pique-nique et randonnée. 15 adhérents ont participé.

- Nous avons proposé des formations à la lecture labiale à Lorient avec 2 orthophonistes pour 10 adhérents inscrits à cet atelier

- Nous nous sommes réunis pour une sortie au restaurant le 16 décembre afin de remercier les membres du conseil d'administration et les bénévoles présents pour les deux principaux événements de cette année 2023.

Les activités via Internet ou le courrier postal :

- La lecture des mails a été faite très régulièrement et toutes les demandes de renseignement ont reçu une réponse personnalisée. Isabelle Vallée et Jeanne G assurent cette mission, aidée par la Présidente ponctuellement. Nous recevons de nombreux mails de toutes régions de France et parfois même de l'étranger.

-Le site Internet et la page Facebook d'Oreille et Vie ont été tenus à jour pour y communiquer des informations utiles, en particulier les programmes des films projetés dans le Morbihan en VFST ou en salle équipée pour malentendants publiés sur le site chaque semaine. Cette mission est menée par Isabelle Vallée, Secrétaire Générale ainsi que Jeanne ponctuellement.

- les adhérents ont reçu 3 bulletins de liaison réalisés par Isabelle V.

En collectif d'associations de malentendants :

Au moins quatre administrateurs participent régulièrement aux réunions des associations bretonnes de malentendants et devenus sourds « SurdiBreizh », Nelly S, Jeanne G, Mathilde R et Isabelle V. Elles se sont déroulées le 5 mars en Visio, le 9 juillet et le 22 octobre à Saint Brieuc. La prochaine aura lieu le 4 février en visio.

La présidente est active au Bucodes SurdiFrance : elle a participé à 2 Conseils d'Administration en Visio, à l'AG qui s'est déroulée à Marseille, à un week-end de travail à Rennes et un à Avignon, à 2 réunions sur les groupes de travail du Bucodes Surdifrance.

Participation aux commissions

L'association a continué à honorer toutes ses représentations dans la mesure où elle a été sollicitée

• Les commissions d'accessibilité

Sous-commissions départementales de sécurité et d'accessibilité pour les arrondissements de Lorient et Pontivy : le représentant a participé à toutes les réunions, mission exercée par Joël Jegoux. Dans ce cadre, le 9 mars Joël et Jeanne participaient à une formation à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et Jeanne a intégré la sous-commission départementale traitant des demandes de dérogation et des gros établissements pouvant accueillir plus de 1500 personnes.

Jeanne participe aux réunions des commissions : Lorient ville (avec Mathilde), Lorient Agglomération, Lanester.

La Présidente a assisté à 2 réunions de la commission accessibilité de Larmor Plage.

Aline participe à la commission de Plouay

À Vannes, Isabelle Vallée ou Violette Hervé Lajusticia participent aux commissions d'accessibilité de la ville et de « Golfe du Morbihan Vannes Agglo »

Nous avons été sollicités :

- par la ville de Pontivy sans pouvoir donner une suite favorable,
- par la communauté du Roi Morvan où René Raffray peut représenter l'association
- par la communauté « Auray-Quiberon Terre Atlantique » : Nadia Brigardis et Raymond Pécheux ont participé à la 1^{ère} réunion en décembre dernier. Nadia ne renouvelle pas cette expérience et laisse Raymond Pêcheux poursuivre cette mission.

• Représentation à la MDA et au CDCA

La présidente a été présente aux 2 réunions annuelles de la COMEX (commission exécutive) de la MDA et à 8 réunions de la CDAPH Plénière (Commission des droits et de l'autonomie des personnes

handicapées). Elle a également représenté l'association à 2 réunions du CDCA, (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie).

- **Au niveau de la santé**

La présidente a participé à 6 réunions du CTS LQ (Conseil Territorial de Santé Lorient-Quimperlé).

- **Hôpital de Lorient**

Oreille et Vie est membre du collectif des associations. Annie Berthier participe aux permanences du jeudi dans le hall de l'hôpital et a participé aux réunions du collectif avec Jeanne.

- **Hôpital de Vannes :**

Oreille-et-Vie est membre de l'association de la Maison des usagers et des associations, ce qui nous permet d'assurer les permanences à l'hôpital. Violette Hervé Lajusticia a participé à l'AG et à la journée des associations en juin.

Participation aux réunions des partenaires de l'association

La Présidente a participé à 12 réunions du HIT (Handicap Innovation Territoire) porté par Lorient Agglo ainsi qu'à l'AG de cette instance. Jeanne a participé à 2 réunions plénières et à plusieurs réunions dans le cadre de la commission d'accessibilité de Lorient Agglomération ou du HIT où elle est membre du groupe de travail Bâtiment Logement et porte les besoins des personnes en situation de surdité. Nelly est membre du groupe de travail communication.

A noter que Nelly et Mathilde ont intégré le groupe de travail sur un projet européen intitulé : Soins et maintien à domicile, quels besoins, défis et opportunités pour l'avenir ? Ce projet se nomme **ACE** : accélérer l'écosystème d'innovation du soin et du maintien au domicile dans la région de la mer du Nord. Ce projet réunit 14 partenaires de 6 pays : Suède, Pays-Bas, Danemark, Belgique, France et Allemagne

La Présidente n'a pas pu participer cette année aux 2 réunions pour le **service EILAN** à l'initiative de **l'Association Gabriel Deshayes** ayant d'autres engagements aux mêmes dates.

La Présidente a participé à une journée de réflexion à Paris avec **GAN** au sujet des **assurances prothèses auditives et implants cochléaires**.

Membres de **Lorient Assos**, Nelly et Jeanne ont participé à deux réunions relatives au déménagement des locaux et à la réunion pour la préparation du forum des associations. Nelly et Mathilde ont suivi une formation concernant la nouvelle réglementation relative au RGPD proposée par Lorient Assos.

Par ailleurs la Présidente a participé à 27 réunions sur l'année organisées par **SURDICOM UNIACCES** tant pour le conseil de direction, la recherche action sur la difficulté d'accès aux services pour les personnes en situation de handicap, l'organisation des prochaines assises régionales de l'accessibilité. Mathilde et Nelly ont terminé et validé leur formation de formateur occasionnel. Oreille et Vie figure parmi les terrains de recherche pour la recherche action, 4 adhérentes ont été entendues par les chercheuses concernant la difficulté d'accès aux services pour les personnes malentendantes.

La présidente a assisté en visio au colloque sur la **surdicécité** organisé par l'association Phare d'Ouest à Rennes. La Présidente a participé en juin à la projection du film « Nemchou » et au débat organisé par l'association Phare d'Ouest à Rennes. Ce film témoigne d'un voyage de 10 jours dans le désert pour des personnes sourdes-aveugles accompagnées en binôme par une personne valide. Ce film a été projeté également en novembre à Auray, 2 administratrices et plusieurs adhérents y ont assisté.

Les forums

L'association a tenu un stand lors de différents forums :

- Forum des Associations du GHBS (hôpital de Lorient)
- Forum des associations de Lorient au Palais des Congrès (Nelly et Mathilde),

- Forum des Associations à Vannes, au Chorus (Isabelle, Violette).
- Forum des associations de Lanester (Jeanne et Joël).
- Forum des Seniors à Ambon : Jeanne et Isabelle
- Forum Handicap à Locoal Mendon : Jeanne et Joël

Actions diverses

- La JNA (journée nationale de l'audition)

Le 6 mars, l'association a organisé une conférence en visio animée par le Docteur Isabelle Mosnier, ORL, chirurgien spécialisé en otologie, praticien hospitalier, en charge de l'Unité fonctionnelle des implants auditifs de la Pitié-Salpêtrière à Paris. La conférence avait pour thème : **Impact de la surdité sur les fonctions cognitives, réhabilitation par appareillage ou implant cochléaire**. 70 personnes ont participé dont 14 en présentiel à Vannes.

- Le Festival Interceltique de Lorient

Cécile Ferrand, administratrice d'Oreille et Vie, nommée responsable de l'équipe accessibilité du Fil a pu participer en amont et chaque jour durant le festival aux réunions avec la direction du FIL afin de répondre au mieux aux demandes des festivaliers en situation de handicap. Elle a constitué une équipe d'une vingtaine de bénévoles pour le stand accessibilité, dont 8 adhérents de l'association : Cécile, Nelly, Mathilde, Dominique et Christian Le Métayer, Yvonne, Annie B.

- L'accessibilité des EHPAD

Jeanne et Nelly ont poursuivi cette réflexion et l'association a répondu à un appel à projet de la CPAM concernant la prévention de la perte d'autonomie en y associant UNIACCES en tant que partenaire formateur. Elle a obtenu un financement de 7560 € pour ce projet en juillet. Dès le mois de juillet, la Présidente a alors sollicité l'ARS pour obtenir un complément de financement pour que l'expérimentation soit menée au moins sur 1 EHPAD alors que le projet initial était porté sur 5 structures.

Alors que les premiers contacts avec l'ARS étaient encourageants, nous avons reçu une réponse négative bien tardive, en décembre, compromettant ainsi la poursuite du projet. Malheureusement, un nouveau directeur vient de prendre ses fonctions au sein de l'ARS Bretagne et notre demande n'est probablement pas tombée au bon moment. Sur les conseils de l'ARS, nous avons répondu début janvier 2024 à l'appel à projet de la conférence des financeurs sur la thématique de l'accessibilité des EHPAD, en collaboration avec CAP AUTONOMIE SANTE qui supervise l'action, nous aurons la réponse en mai 2024.

Les actions pour l'accessibilité

L'accessibilité reste une priorité de l'association. Les membres du Conseil d'Administration sont attentifs à signaler les manques mais aussi les bonnes installations.

Répondant à l'invitation des responsables de ces sites, l'association était représentée lors de la remise de la marque T&H (Tourisme et Handicap) pour les 4 familles de handicap au Musée de la Résistance à Saint Marcel (Jeanne et Joël) et à la Cité de la Voile à Lorient (Jeanne).

Les formations au personnel d'accueil

Comme chaque année, la Présidente a donné une formation sur la déficience auditive au Lycée Ampère de Josselin pour les élèves Moniteur Educateur, ainsi que pour les terminales et les AESH (Accompagnement d'élèves en situation de handicap). Elle a également dispensé une sensibilisation aux personnels de la Mairie de Lorient

Dans le cadre du FIL Jeanne a formé les personnels de la billetterie à la boucle magnétique de comptoir. Cécile, Mathilde et Nelly ont assuré la formation des bénévoles du stand.

Dans le cadre du HIT, nous avons répondu favorablement à la demande de formation des personnels d'accueil des bailleurs sociaux de Lorient agglomération. Ainsi, Jeanne, Nelly et Mathilde ont assuré 3 après-midi de formation sur la déficience auditive. Les retours des participants sont très positifs et l'action devrait être reconduite en 2024

La présidente termine cette présentation en précisant que c'est un bilan riche, bien rempli avec des bénévoles mobilisés qui font la force et la richesse de l'association qui peut ainsi agir sur tous les fronts, même si nous aimerions être plus nombreux. Nous avons la chance d'avoir Raymond Pêcheux qui vient gonfler l'association avec ses compétences, et qui pourra ainsi prendre le relais sur le secteur d'Auray Vannes.

Remarques/Questions/réponses/suggestions sur l'activité 2023 :

-Violette rappelle que bulletin de liaison ne doit pas être oublié :

- ➔ *Il a bien été cité, le bulletin est fait par Isabelle mais Lucien Espi apporte toujours sa contribution en tant que relecteur/correcteur et souvent plus comme lors de la synthèse de la conférence de mars 2023.*
- ➔ *A propos du bulletin, Nelly signale que tous les adhérents peuvent apporter leur contribution, avec un texte, une photo sur une sortie, sur l'accessibilité ou autre. Il suffit de transmettre ses idées de sujets à l'association (ou à Isabelle directement)*

-Remarque Isabelle pour Facebook : beaucoup d'informations sont partagées sur ce réseau, sur l'audition, l'implant, l'accessibilité, les avancées en termes de recherche et moins de cinq adhérents le consultent ou interviennent. Or ces infos sont intéressantes mais rarement partageables par transfert sur le mail ou sur le site Internet.

Annie LG fait remarquer qu'elle n'a pas trouvé l'information de l'AG ni sur Facebook ni sur le site internet, idem pour le week-end de juin. D'autre part, elle aimerait trouver le rapport d'activités sur le site internet.

- ➔ *Réponse : L'invitation à l'AG est interne à l'association et donc transmise par mail aux adhérents. Elle aurait dû être mentionnée sur le site internet, ce qui n'a pas été fait par manque de temps.*
- ➔ *Pour le week-end inter associatif, toutes les infos et relances pour inscriptions ont été communiquées par mail aux adhérents et les dernières instructions transmises uniquement aux inscrits.*
- ➔ *En ce qui concerne le rapport d'activités, il est publié sur le 1^{er} bulletin de l'année. Jusqu'à présent, ce bulletin est le seul qui n'est pas publié sur le site internet, contrairement à tous les autres bulletins que vous pouvez consulter. En effet, ce bulletin contient des données chiffrées, comme le compte d'exploitation de l'association, il n'était donc pas partagé. A partir de cette année et suite à cette suggestion, nous l'intégrerons en enlevant les données chiffrées que nous ne voulons pas publier.*
- ➔ *On va prévoir un article sur un prochain bulletin pour rappeler tout ce qu'on peut trouver sur le site internet et sur Facebook.*

-Festival Interceltique : Cécile rappelle qu'il ne faut pas hésiter à la contacter si quelqu'un veut rejoindre l'équipe accessibilité du festival de Lorient.

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2023

Le compte d'exploitation de l'association, soit les dépenses, recettes et bilan, est présenté et commenté par Aline Le Poulichet trésorière. Dans la mesure où il comporte des données chiffrées sur la gestion de l'association, il ne figure pas dans la version du bulletin enregistré sur notre site Internet.

PROJETS D'ACTIVITES POUR 2024

L'association continuera à honorer ses engagements liés à ses missions :

- **accueil et information des personnes** en situation de surdité, notamment au niveau des permanences à Lorient et à Vannes
- participation à **l'ensemble des commissions** dont l'association est membre

Sur ces 2 points et suite à l'enquête présentée ci-après, nous n'avons eu que peu de réponses mais nous avons néanmoins 1 bénévole sur Auray/Vannes, Raymond Pêcheux qui vient nous épauler et qui a permis de participer aux commissions d'accessibilité d'Auray en 2023. À Vannes 1 adhérent pourrait également nous rejoindre à partir de septembre et une nouvelle adhérente de ce jour pourrait avoir des disponibilités à partir de la fin d'année.

- formations diverses pour sensibiliser professionnels et citoyens à la déficience auditive et à ses conséquences,
- participation à des **forums ou journées d'information**, et particulièrement les forums des associations, les journées de démocratie en santé organisées par l'ARS BRETAGNE, la JNA (Journée Nationale de l'Audition),
- l'attention à la mise en **accessibilité des Etablissements Recevant du Public** restera soutenue et, dans cet esprit, les actions pour l'accès au cinéma seront maintenues ;
- la participation aux réunions du **HIT (Handicap Innovation Territoire)** où l'association est inscrite dans deux groupes de travail : Communication et formation, et Accessibilité des ERP et des transports. Dans ce grand volet autour du handicap sur le territoire, l'objectif est d'apporter notre expertise sur les besoins des personnes malentendantes et sourdes, si souvent oubliées dans les actions en direction des personnes en situation de handicap.
- La Présidente de l'association Oreille et Vie est administratrice du **BUCODES SURDIFRANCE** qui réunit 46 associations de malentendants sur le plan national (Isabelle Vallée est sa suppléante). Le BUCODES SURDIFRANCE mobilise les administrateurs sur des groupes de travail et thématiques en lien avec la déficience auditive : suivi du 100 % santé, accessibilité des ERP, les aides techniques et la boucle à induction magnétique, la carte européenne d'invalidité, la veille législative... De nombreuses réflexions issues de ces groupes de travail sont portées par le Président du BUCODES SURDIFRANCE aux instances telles que **le CNCPH conseil national consultatif pour les personnes handicapées et la CNSA caisse nationale solidarité autonomie**.

L'association poursuivra les actions à moyen ou long terme amorcées depuis trois ans :

- **L'accessibilité des EHPAD** pour rendre les animations et temps clés accessibles aux personnes malentendantes puisque les expériences menées dans la Manche confirment le gain participatif des personnes âgées concernées, grâce à l'accessibilité. Cette action pourra être menée si nous obtenons une réponse positive à l'appel à projet de la conférence des Financeurs.
- L'activité **lecture labiale** sera poursuivie à Lorient et éventuellement proposée à Vannes : cette activité sera menée avec des orthophonistes sensibilisées à cette technique

Enquête projets 2024

Comme chaque année des **actions nouvelles** seront engagées en 2024. Pour répondre au mieux aux besoins des adhérents, une enquête a été transmise à l'ensemble des adhérents en décembre.

En voici les résultats présentés par Isabelle en séance :

Objectifs de cette enquête transmise en décembre 2023 :

- ✓ Recenser les bénévoles désirant renforcer l'équipe actuelle pour les **activités régulières**
- ✓ Solliciter des suggestions pour les différentes activités organisées durant l'année (JNA / Sorties / Rencontres)
- ✓ Recenser les questions pour l'AG

107 questionnaires ont été transmis avec le courrier de décembre (adhésion et invitation à l'AG)

- ✓ 18 réponses reçues dont 5 membres du CA

Activités régulières

Recensement de volontaires pour participer aux activités suivantes :

- **Permanences** sur Lorient et Vannes
- **Commissions** diverses (communes, communautés de communes, agglos) Auray, Lanester, Larmor, Lorient, Ploemeur et Vannes
- **Collectifs d'associations** des hôpitaux : Lorient et Vannes
 - 7 réponses positives dont 5 de bénévoles déjà actifs,
 - 2 bénévoles supplémentaires sur Vannes dont 1 potentiel à partir de septembre 2024

(Hors enquête, 2 bénévoles représentent l'association sur Auray depuis fin 2023)

Est-ce qu'un accompagnement ou formation aiderait quelqu'un à nous rejoindre ?

- 3 réponses positives dont 1 adhérent non bénévole à ce jour

Thème souhaité pour la Journée Nationale de l'Audition (JNA)

Thèmes proposés	Votes
Appareils, 100% santé, aides malentendants	11
Aides techniques	14
Acouphènes	7
6 autres propositions :	
• Services publics et autres (magasins..) ? • Implant • Conséquences psychologiques surdité et déficience auditive • Maladies génétiques de l'oreille • Accompagnement en milieu professionnel • Aides techniques, sonnettes, réveils	

Rencontres entre adhérents

- 6 souhaitent plus de rencontres, 3 ne le souhaitent pas
- 9 ne répondent pas
- Objectifs des rencontres pour ceux qui en souhaitent plus :
 - Faire davantage connaître l'association
 - Apprendre à mieux se connaître
 - Partage d'expérience
 - Plus de rencontres de malentendants dans les départements bretons
 - Faire des sorties ou randonnées
 - Rencontres entre adhérents de Vannes
 - Maintenir le repas fin d'année (conseil d'administration et bénévoles)

Sorties : visites et randonnées

Fréquence souhaitée pour les visites ou randonnées :	• 8 préfèrent 1 sortie/an • 5 préfèrent 2 sorties/an • 5 sans réponse
5 se déclarent prêts à participer à l'organisation (ex. circuit randonnée, réservation salle pique-nique...)	
Suggestions de lieux : Golfe du Morbihan, Lac de Guerlédan, Locmariaquer, Carnac, Le Pont Lorois Etel et retour , Quiberon, Belle-Île	

Questions pour l'AG ou autres propositions

Autre proposition :

- Voyage organisé, station de ski

Remarques :

- 2 adhérents ne participent pas par manque de temps ou parce qu'ils sont déjà actifs dans une autre association
- 1 adhérent susceptible de rejoindre les bénévoles de Vannes (futur pré-retraité en septembre)

Questions proposées en débat à l'Assemblée Générale :

- Aide à la communication comme interface
- Artisans reconnus pour les matériels auditifs : vibrations, sonnettes, boucles magnétiques

Malgré le peu de réponses reçues, l'enquête nous apporte quelques informations sur les activités souhaitées, la **JNA** (journée nationale de l'audition), les **visites et sorties** entre adhérents.

Action JNA

Elle portera sur les aides techniques et la connectivité, sujet priorisé dans les réponses à l'enquête.

Un premier contact a déjà été pris avec l'entreprise DEACO qui aurait pu animer un après-midi sur le sujet, mais qui a décliné la proposition en raison de la distance. Il nous enverra néanmoins une présentation que nous partagerons.

Avant de contacter une autre entreprise et de lui demander de se déplacer, il convient de savoir qui serait intéressé pour participer à cet atelier présenté par un professionnel apportant du matériel à tester, un samedi après-midi. La question est posée en séance et 14 à 15 personnes se déclarent intéressées que ce soit à Vannes ou à Lorient. Nelly rappelle aux intéressés qu'il faut s'engager à venir car si on déplace un professionnel, il faut être sûr d'avoir suffisamment de participants.

Nous allons donc contacter l'autre professionnel envisagé, AxeAudio de Valenciennes dans le Nord. Ce serait le partenaire idéal pour ce type d'atelier. Sa responsable connaît très bien le milieu des malentendants, elle milite pour la boucle magnétique et l'accessibilité (travail, administrations, loisirs, théâtre).

Remarques : Mathilde suggère de contacter Vincent Follerou à UNIACCES (35), mais Nelly précise que, bien qu'expert en accessibilité, il n'a pas de matériel à nous faire tester. D'autre part il est salarié d'une entreprise donc sa prestation serait forcément payante.

La JNA étant le 14 mars, nous avons envisagé 2 samedis, le 9 ou le 16 mars, mais la date pourrait être modifiée en fonction de la disponibilité de notre intervenant et de la salle à Lorient (nécessité d'avoir une salle de 40 personnes).

Nous partons donc sur ces options et dès qu'on aura les réponses une invitation sera transmise à l'ensemble des adhérents.

Sorties, rencontres entre adhérents

Une **randonnée** sera organisée au printemps ou à l'automne, elle pourra prendre la forme d'une sortie contée, en proposant l'accessibilité avec nos récepteurs HF avec casques et boucles magnétiques.

- Visite des bains de la Reine à Guéméné sur Scorff proposée par René Raffray avec randonnée.
- **Visite de l'Eco Musée des forges à Inzinzac Lochrist** : non réalisée en 2023 pourrait être envisagée (pique-nique sur site avec visite du musée)
- Visite pour **la découverte du patrimoine de Vannes** : sortie suggérée l'année dernière déjà par Chrystel Delattre avec une séance adaptée pour les malentendants, par exemple le musée de l'Hermine ou le Centre d'Interprétation Architectural du Patrimoine de Vannes aggro. Ce genre de sorties pourrait être réalisé au 2^e semestre car il s'agit de visites dans des bâtiments donc abrités.

Nous avons eu quelques propositions de randonnées dans les réponses à l'enquête : le golfe du Morbihan, le lac de Guerlédan, Locmariaquer, Carnac, Pont-Lorois et Etel. Toutes ces propositions sont intéressantes mais il faut qu'un circuit de randonnée soit identifié au préalable par celui qui propose.

Les **rencontres régionales des associations de malentendants** seront maintenues pour des actions de réflexion concertées.

Une formation sur la gestion d'une association sera proposée aux bénévoles et aux membres du conseil d'administration via les formations dispensées par Lorient Assos afin de développer les compétences au sein de l'association.

Une formation sur l'accueil d'un public malentendant sera proposée aux bénévoles qui assurent les permanences au sein de l'association

Une nouvelle équipe de bénévoles sera constituée pour **l'accessibilité du festival interceltique** de Lorient

Les films en VFST : les sollicitations auprès des cinémas seront maintenues et l'information hebdomadaire mise à jour sur le site de l'association.

La participation au **week-end inter associatif des associations du Grand Ouest**, qui se déroulera dans l'Orne cette année. (13/14 juin). Participation financière de chacun, de 120 euros cette année. Le programme a été adressé aux adhérents (se passera au niveau du Versailles normand)

Partenariat avec AuditionSolidarité :

Nous avons décidé de développer un partenariat avec Audition Solidarité qui récupère les appareils auditifs et a besoin particulièrement d'appareils surpuissants. Tous les appareils reçus par AuditionSolidarité sont remis en état par des audioprothésistes bénévoles de leur réseau et sont remis gracieusement aux personnes avec de faibles ressources en France et à l'étranger.

En ce qui concerne les appareils surpuissants, ils en reçoivent très peu et ces appareils sont destinés à des enfants à l'étranger (Vietnam, Madagascar, Maroc, République Dominicaine). Les personnes pouvant donner ce type d'appareil ont une surdité sévère à profonde, ce sont particulièrement ceux qui viennent de se faire implanter car leur appareil devient inutile. Pour ces appareils nous avons des enveloppes qui permettent de les envoyer rapidement. N'hésitez pas à nous en demander si vous avez des anciens appareils de ce type que vous n'utilisez plus.

→ A noter que suite aux contacts pris avec quelques adhérents depuis notre visioconférence avec Audition Solidarité, Isabelle a récupéré aujourd'hui 6 appareils surpuissants. Nous remercions les 3 adhérents concernés.

Pour les appareils moins puissants, le processus est un peu différent, on peut les déposer chez un audioprothésiste, il n'y a pas de notion d'urgence, car AuditionSolidarité en reçoit 10000 par an.

→ *Mathilde demande s'il faut envoyer les accessoires type télécommande, micro, etc. La question sera posée à Audition Solidarité.*

→ *Nelly précise aussi que des appareils peuvent être récupérés après un décès, si vous avez connaissance de cas, il serait intéressant de les transférer vers l'association ou vers un audioprothésiste.*

Par ailleurs Oreille et Vie continuera d'être active dans les **divers collectifs** auxquels elle participe, notamment à **EILAN**, à **SURDICOM UNIACCES**, au sein du **BUCODES SURDIFRANCCE** et plus particulièrement Surdibreizh avec les **associations bretonnes** membres de cette Union. Elle sera représentée lors des réunions du **CTS LQ** (Conseil Territorial de Santé Lorient Quimperlé). Elle sera présente aux **différentes commissions d'accessibilité** pour lesquelles elle a été élue ainsi qu'à la **Commission Exécutive de la MDA** (Maison de l'Autonomie) et en **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) et au **CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie).

Le 16 janvier dernier, la Présidente a été élue 2^{ème} Vice-Présidente de la CDAPH, ce qui l'autorise à participer aux réunions mensuelles des commissions spécialisées enfant et adulte.

Nelly rappelle qu'il est important d'être présent au niveau de la déficience auditive pour défendre les intérêts des personnes malentendantes. Néanmoins ceci représente beaucoup de réunions. Elle a demandé à avoir en suppléant Raymond Pêcheux présent à l'AG pour qu'ils puissent se répartir des réunions ou commissions spécialisées où l'on statue sur les droits. Pour cela, il faut être élu au CDCA, la prochaine réunion étant en mars, elle verra ce sujet avec le directeur MDA.

Remarques ou questions des participants sur ces projets :

Violette : dans la vie courante on peut remarquer des lieux recevant du public non accessibles comme les guichets de la société de bus de Vannes. Est-ce qu'on pourrait faire intervenir l'association ?

- ➔ *Mathilde propose que les adhérents nous fassent part des soucis rencontrés par mail, et que l'association essaie de faire des rappels, prenne contact afin de mettre ces lieux aux normes avec les lois accessibilités.*
- ➔ *Jeanne précise que s'il n'y a rien du tout, on rappelle les règles mais que malheureusement, parfois ces équipements existent, qu'on peut les voir, mais que personne n'en connaît le fonctionnement. Dans ce cas, comme adhérent d'Oreille et Vie, il ne faut pas hésiter à demander à ce qu'ils soient mis en route, trop peu de malentendants le demandent. On peut aussi parfois montrer comment ça fonctionne (ex matériel de guichet). C'est à nous, adhérents ; de pousser un peu l'information.*
- ➔ *Isabelle suggère que lors du constat d'un problème, en 1er niveau, on peut le signaler par écrit à l'entreprise en mettant l'association en copie, en effet les bénévoles de l'association ne peuvent pas tout gérer. Dans le cas précis signalé par Violette, (guichet bus de Vannes) il est possible de contacter Chrystel Delattre, adjointe à la mairie pour solliciter son intervention.*

Annie demande s'il serait possible que l'association communique des informations sur la carte mobilité inclusion et accessibilité car tous les adhérents n'ont pas l'information.

- ➔ *Jeanne propose de mettre un rappel dans un prochain bulletin.*
- ➔ *Nelly a fait remonter ce problème à la MDA du Morbihan car beaucoup de personnes ne savent pas que la carte orange à 80% sera périmée à partir du 1er janvier 2025, pour être remplacée par la CMI (carte mobilité inclusion) mention invalidité, permettant de se déplacer aussi sur le territoire européen, afin que la règle soit la même partout. La MDA est censée faire le renouvellement pour les personnes concernées, mais chacun peut le demander en remplissant un dossier.*

Quelle est la démarche à faire pour faire la demande ?

- ➔ *Nelly : pour obtenir la carte d'invalidité à 80% il faut déjà avoir une surdité importante et remplir les critères, pour la surdité évolutive, dès qu'on atteint 80 décibels de perte sur chaque oreille, les acouphènes, les déséquilibres sont aussi pris en compte. La demande se fait auprès de la MDA, il faut télécharger et remplir le dossier de demande.*
- ➔ *Le délai pour l'obtenir est variable. Pour un seul renouvellement de carte d'invalidité, le délai est assez court, 3 mois en moyenne selon les différents adhérents l'ayant fait récemment auprès de la MDA de Vannes. Pour une demande de nouveaux droits, c'est long, plusieurs mois, voire un an pour une demande de PCH ou demande RQTH lorsque plusieurs services doivent évaluer cette demande. L'ensemble des décisions fait traîner le dossier avant d'avoir la notification finale.*
- ➔ *Aline a eu un délai de 9 mois pour obtenir une carte de stationnement, sa CMI est valide jusqu'au 31 mars 2026, elle devra néanmoins la renouveler avant le 1er janvier 2025*

Suite à différentes questions de participants (Mathilde R, Christiane J, Isabelle V, Laurence M, Stéphane G), au sujet des demandes auprès de la MDA ou retraite, Nelly rappelle quelques points importants :

- ➔ *Si on a des droits encore en cours sans être à 6 mois de l'expiration, la MDA ne prend pas en compte la demande,*
- ➔ *Il faut demander le renouvellement d'un droit ou prestation 6 mois avant l'échéance, si le handicap est encore là, il y aura renouvellement, si le handicap s'améliore, ça peut cesser,*
- ➔ *Pour avoir des droits à la MDA il faut absolument déclarer le handicap avant 60 ans.*
- ➔ *Si on n'a pas une réponse satisfaisante de la MDA, il ne pas laisser l'affaire traîner et les contacter dans le mois.*
- ➔ *Si on est travailleur handicapé, lors de la demande de retraite, il faut bien fournir l'attestation RQTH aux organismes concernés afin que le dossier soit étudié correctement. Il faut un certain nombre d'années de cotisation pour avoir des droits permettant de partir à la retraite de manière anticipée*

Avant de passer au budget prévisionnel, Nelly repose la question sur les projets 2024 ou d'éventuelles suggestions et si les adhérents laissent le CA choisir les sorties. La réponse générale est « oui ».

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Aline présente le budget prévisionnel pour accompagner ces projets : Dépenses, Recettes.

Comme pour le compte d'exploitation 2023, les données chiffrées concernant le budget prévisionnel 2024 ne figurent pas sur le bulletin enregistré sur le site internet. Elles figurent bien évidemment sur le bulletin transmis aux adhérents par courrier.

Nous passons ensuite au vote sur les Projets 2024

Pour le rapport moral présenté par Nelly :	Pour le budget prévisionnel présenté par Aline :
• Qui est contre : personne	• Qui est contre : personne
• Qui s'abstient : personne	• Qui s'abstient : personne
• Pour : Rapport adopté à l'unanimité	• Pour : Rapport adopté à l'unanimité

Après avoir remercié Aurélie pour sa transcription, l'Assemblée Générale est clôturée.

Nous nous retrouvons alors pour déguster la galette des rois et échanger entre nous dans une ambiance excellente comme toujours.



Quelques vues de l'assemblée générale

A CONSULTER SUR INTERNET

Pour ceux qui consultent Internet, voici deux liens vers des résultats d'enquêtes auxquelles vous avez pu contribuer par vos réponses. Ces résultats représentent trop de pages pour les insérer dans le bulletin actuel mais pourraient faire l'objet d'un prochain bulletin. Ils concernent :

- Les acouphènes et leur coût, thème de la JNA 2024 : 2 enquêtes réalisées par l'IFOP et la JNA, <https://www.journee-audition.org/images/cp/etude-PESA-couts-des-acouphenes-2024.pdf>
<https://www.journee-audition.org/images/cp/barometre-ifop-JNA-acouphenes-2024.pdf>
- les sous-titres à la télé : l'enquête « Parlez-nous des sous-titres à la télé » a été réalisée par l'ARDDs auprès des adhérents de SurdiFrance dont Oreille-et-Vie
https://www.ardds.org/sites/default/files/Enquete_sous-titres_a_la_tele_.pdf

DISPARITION IMMINENTE DU CENTRE NATIONAL D'INFORMATION SUR LA SURDITE

SurdiFrance* figure parmi les signataires du communiqué de presse collectif sous l'égide d'UNANIMES* à propos du Centre National d'Information sur la Surdit   (CNIS)*. Voici le contenu du communiqu   de presse :



A l'occasion du dernier comit   de pilotage du Centre national de l'information sur la surdit   (CNIS), la fondation OVE* a annonc   l'arr  t du centre en mars 2024.

Unanimes, association de repr  sentation des personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et des familles exprime sa profonde pr  occupation suite    l'annonce de la disparition imminente du Centre national de l'information sur la surdit  , une ressource vitale pour la communaut   sourde et malentendante.

Lors du comit   de pilotage du 18 janvier, Unanimes et les autres associations ont   t   inform  s de la regrettable d  cision de mettre fin aux activit  s du CNIS d'ici le mois de mars. Cette nouvelle a suscit   une grande inqui  tude parmi les associations et les individus qui b  n  ficient des services cruciaux fournis par le centre d'information et notamment les parents qui d  couvrent la surdit   de leur enfant et font appel aux connaissances et comp  tences du CNIS afin d'orienter au mieux leurs choix futurs, essentiels pour son avenir.

Unanimes et les associations signataires sont convaincus que la disparition du CNIS aura un impact significatif sur la vie quotidienne et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes, compromettant ainsi leur acc  s    des informations essentielles dans un format adapt      leurs besoins d'autant qu'il n'existe    ce jour en France aucun service de remplacement !

Dans le souci de d  fendre les droits et les int  r  ts de la communaut   sourde et malentendante, Unanimes et les associations signataires appellent    une r  union urgente avec la Direction G  n  rale de la Coh  sion Sociale (DGCS) ainsi qu'   une clarification de la situation de la part de la Fondation OVE, qui est impliqu  e dans cette d  cision.

En effet, la convention sign  e entre la fondation OVE et la DGCS assigne    la plateforme Surdi.info service une mission d'information    toutes personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes, de leur entourage et des professionnels qui les accompagnent. Unanimes et les associations signataires d  plorent le manque de concertation du CNIS envers les membres du comit   de pilotage et un manquement grave des deux prestataires cosignataires du march  .

Il est imp  ratif que toutes les parties prenantes s'engagent dans un dialogue ouvert et transparent afin de trouver des solutions alternatives pour garantir la continuit   des services offerts ou pour identifier des alternatives viables pour r  pondre aux besoins de communication des personnes sourdes et malentendantes.

Unanimes et les associations signataires restent d  termin  s      uvrer en faveur de l'  galit   des chances et de l'inclusion pour tous, et continueront    plaider en faveur des droits fondamentaux des personnes sourdes et malentendantes.

Glossaire :

UNANIMES : Union des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants et des Sourds

SURDIFRANCE : appel   BUCODES avant 2022 « BUreau de COordination des Associations des D  venus-Sourds et Malentendants »

CNIS : Centre National d'Information sur la Surdit  . Site internet : <https://www.surdi.info/>

La Fondation OVE accueille et accompagne 7 000 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap ou de fragilit   afin de favoriser leur autonomie et leur inclusion dans la soci  t  . G  re une centaine d'  tablissements.

ACTION JNA 2024

Rappel :

Dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition, l'association organise une rencontre/conférence sur le thème des

AIDES TECHNIQUES POUR MALENTENDANTS

SAMEDI 6 AVRIL de 14h à 17h à la Maison des Associations de Lorient, 5 place Louis Bonneaud.

Sigrid Cathelain, responsable d'Axe Audio entreprise spécialisée dans les équipements pour malentendants (hors prothèses auditives) et membre d'une association de malentendants ADSM59 nous présentera tout ce qui peut actuellement améliorer la vie d'un malentendant au quotidien, que ce soit à domicile, au travail ou en réunion :

- Avertisseurs divers, sonnerie, fumée, réveil, présence (flash ou vibration)
- Boucle d'Induction Magnétique
- Amplificateur de conversation (système émetteur / récepteur individuel)
- Transcription de la parole
- Système d'accessibilité télévision
- Téléphones pour malentendants (avec boucle d'induction, ampli ou Bluetooth)

Chacun pourra poser ses questions et tester le matériel proposé. La rencontre se terminera par une collation prise en commun.

Il reste des places, si vous désirez participer à cette rencontre, vous pouvez envoyer un mail à

oreille-et-vie@wanadoo.fr

en précisant le nombre de personnes présentes, le sujet qui vous intéresse et vos questions éventuelles.

CARNET

Nous faisons part de décès qui ont touché des familles d'adhérents de notre association :

Fin décembre, Christiane JAN a perdu son conjoint Rémi. Les plus anciens adhérents de l'association l'ont bien connu.

Le 9 février dernier, notre administratrice Violette Hervé Lajusticia a perdu son compagnon Alphonse Pageaud des suite de la maladie à corps de Lewy. Il fut adhérent de l'association de nombreuses années et s'intéressa à la problématique de la surdité. Il appréciait les sorties de l'association et avait assisté régulièrement aux assemblées générales, lieu d'échanges. Ses obsèques ont eu lieu près de Nantes où il résidait.

Toute l'équipe d'Oreille-et-Vie présente ses condoléances à Christiane et Violette, tout en les assurant de son soutien.

Sommaire

Table des matières

Assemblée Générale : Mot de Bienvenue.....	2
Rapport d'activités de l'année 2023.....	3
Bilan Financier de l'année 2023.....	8
Projets d'activités pour 2024.....	8
Enquête projets 2024.....	9
Budget Prévisionnel 2024.....	14
A consulter sur Internet.....	15
Disparition imminente du Centre national d'information sur la surdité.....	16
Action JNA 2024.....	17
Carnet.....	17

AGENDA

Date	Objet	Lieu
16 mars 2024	Conseil d'Administration	Lorient
6 avril 2024	Réunion/conférence sur les aides techniques (JNA)	Lorient
14/15/16 juin 2024	Week-end inter associatif malentendants SURDI 61	Orne (61)

Pensez à consulter, le site Internet de l'association : <http://www.oreilleetvie.org>

Oreille et Vie, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan,

Membre du Bucodes SurdiFrance

Maison des Associations, Boîte n° 62

5 Place Louis Bonneaud, 56100 LORIENT

tél/fax 02 97 64 30 11 ; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet : <http://www.oreilleetvie.org>

Permanences

A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Salle à préciser, sur rendez-vous actuellement

A Vannes, le 1^{er} jeudi du mois à la Maison des Associations de 17 à 18h, le 2^{ème} jeudi du mois à l'hôpital de 17 à 18h (hors vacances scolaires)